



# RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

---

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DATE :** Jeudi 15 janvier 2026 à 16 h 30

**LIEU :** Caserne 21 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu  
700 boul. Yvon-L'Heureux Nord, Belœil, province de Québec

---

### Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil  
Mme Magalie Taillon, vice-présidente, mairesse de la Ville de McMasterville  
Mme Kim Méthot, mairesse de la Ville de Saint-Basile-le-Grand  
M. Daniel Picard, maire de la Ville de Belœil  
Mme Mélanie Villeneuve, mairesse de la Ville d'Otterburn Park  
M. Marc-André Guertin, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

### Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, directeur général, secrétaire-trésorier  
Mme Alexanne Guimond, greffière adjointe

---

## PROJET ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Conseil d'administration
  - 5.1. Autorisation de paiement – Décompte no 25 – Travaux de construction caserne 21
6. Ressources humaines
7. Finances
  - 7.1. Déboursés par chèque et dépôt direct pour la période du 12 décembre 2025 au 8 janvier 2026
  - 7.2. Dépenses incompressibles pour la période du 12 décembre 2025 au 8 janvier 2026
  - 7.3. Publication du rapport de l'octroi des contrats de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur
8. Politiques et règlements
  - 8.1. Avis de motion et présentation du projet de règlement no 2026-001 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
9. Points d'informations
  - 9.1. Rapport du directeur général, secrétaire – trésorier
  - 9.2. Listes des interventions du mois de décembre 2025

**10. Correspondance**

**11. Varia**

**12. Période de questions du public**

**13. Clôture de l'assemblée**

---

Alexanne Guimond  
Greffière adjointe

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à [parel@risivr.ca](mailto:parel@risivr.ca)  
**au plus tard le 15 janvier 2026 à 13 h.**